

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Hotelier - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée professionnel Hotelier - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception - en apprentissage (32623)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Hotelier - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception - en apprentissage (32623)	Jury par défaut	Tous les candidats		0	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes et évaluations	Bulletins scolaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes et évaluations	Bulletins scolaires	Complémentaire
Savoir-être	Présentation	Port d'une tenue vestimentaire adaptée aux exigences de la profession.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et assiduité	Bulletins scolaires : appréciations des enseignants, nombre d'absences. Avis fiche AVENIR. Compétences sociales.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité d'ouverture sur l'extérieur, Curiosité intellectuelle	Lettre de motivation et rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucun étudiant ne s'est porté candidat pour un recrutement en Certificat de spécialisation en Accueil - Réception par apprentissage au lycée hôtelier de Largentière.

Les modalités de vœux auraient été les suivantes :

Etude des dossiers déposés sur la plateforme : relevé de notes, bulletins, lettre de motivation et CV des candidat-e-s.

Nos critères de sélection :

- motivation (surtout),
- compétences professionnelles transférables.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le manque de candidatures n'a pas permis de valider l'ouverture de la formation pour l'année scolaire 2024-2025.

Nous n'avons pas de conseils particuliers à donner aux candidats puisque aucun candidat ne s'est présenté.

Signature :

Christophe BERNASCONI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

professionnel Hotelier